Sélection du Secrétaire général

Rapport du Président du Comité de sélection sur l'issue du troisième cycle de consultations

Réunion des Chefs de délégation

10 février 2021

- Le processus de sélection du Secrétaire général de l'OCDE est défini par le Conseil de l'OCDE dans le document C(2016)70, qui stipule que le Président du Comité de sélection mènera des consultations individuelles confidentielles avec les Membres, afin de réduire le nombre des candidats et d'identifier, à terme, le candidat dont la nomination au poste de Secrétaire général peut faire consensus.
- 2. Les 4 et 5 février 2021, le Doyen des Ambassadeurs et Président du Comité de sélection, l'Ambassadeur du Royaume-Uni, M. Christopher Sharrock, a mené le troisième cycle de consultations individuelles confidentielles avec les Chefs de délégation de l'ensemble des Membres de l'OCDE.
- 3. Lors de chaque cycle de consultations, le Président est accompagné d'un membre du Comité de sélection, qui joue le rôle de témoin et qui valide les conclusions du Président. Lors du troisième cycle, cette fonction de témoin a été remplie par l'Ambassadeur Okamura (Japon).
- 4. Comme lors des deux précédents cycles, tous les Membres ont été invités à classer les candidats restants par ordre de préférence. Les informations ainsi communiquées ont permis de définir les niveaux globaux de soutien recueillis par chaque candidat. Le Président a rédigé ses conclusions finales à l'issue des débats qu'il a menés avec le Comité de sélection, et les a transmises dans un premier temps à l'Ambassadeur de l'État membre qui présente le candidat, puis aux Chefs de délégation en séance plénière.
- 5. À l'issue de ces consultations, Ulrik V. Knudsen (Danemark) s'est retiré du processus.
- 6. Le Président souhaiterait transmettre à Ulrik V. Knudsen les remerciements de tous les Membres de l'OCDE pour s'être porté candidat à cette fonction, et pour l'énergie avec laquelle il s'est lancé dans le processus.
- 7. De nouvelles consultations se dérouleront en février, dans le but d'identifier collectivement le candidat susceptible de faire l'objet d'un consensus.